L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 27 FEVRIER 1881.

CHRONIQUE THEATRALE.

Entre les deux dernières représentations d'Aïda, qui ont eu lieu l'une le 11 et l'autre le 23 de ce mois, les jeunes mezzi arrivés de France nous ont apporté la nouvelle de la mort de Mariette Bey, le célèbre égyptologue dont le nom se rattache à l'historique du libretto du drame de Verdi. Le Vendi pour l'opéra qui avait demandé le vice-roi d'Egypte.

On sait, en effet, que le grand opéra dérivait expressément *Aïda*, à la demande du Khédive, pour le théâtre du Caire. Mariette, commité pour le choix du sujet, le trouva dans l'ère à la fois dramatique et accordotale de la puissance pharaonique. Nul n'était plus compétent que lui en cette matière; personne ne possédait, au même degré que lui, les connaissances et le tact nécessaires pour choisir, dans ce passé si lointain, un épisode dramatique qui prêtât à de belles situations lyriques, à une mise en spectacle pompeuse, et excitât l'imagination chez le compositeur.

Mariette était un Français né à Boulogne-sur-Mer, en 1821. Il vécut d'une longue nomenclature l'antique Egypte. Il en fit historien à la manière de Michelet (l'Histoire, disait Michelet, est une résurrection); il rappela à la lumière des générations disparues depuis des milliers d'années, en exhumant les villes où elles avaient vécu, et que cachait un épais linceul de table. Il s'était identifié avec Memphis, Thèbes, Elania, Abydos, même avec Napata, la cité éthiopienne. Les habitants de Memphis, de Thèbes et de Napata, évoqués par lui, apparaissaient à ses yeux, et lui montraient l'histoire d'Aïda, la fille du roi d'Ethiopie, prisonnière de guerre et esclave de la fille des Pharaons.

Mariette-Bey exprimait le récit qu'il rapportait de son entretien avec les mortes ressuscitée de la vieille Egypte; il le communiqua à M. de Locle, à qui il traçait en même temps le feu sacré de sa passion pour cette Egypte d'autrefois qui avait toujours été la terre promise de ses rêves. M. du Locle, façonnant immédiatement les matériaux dont il était pourvu, construisait un drame en vers. Il fallut ensuite traduire le poème du français en italien. Cette tâche fut confiée à M. Ghislanzoni, un des écrivains les plus habiles parmi ceux qui travaillent pour le théâtre.

Le libretto ne pouvait que plaire à Verdi; car, non seulement il est intéressant, mais M. Ghislanzoni avait trouvé le secret d'y ajouter le charme d'un style vraiment poétique. En dehors de la musique, l'*Aïda* de ce librettiste est un poème qu'on lit avec beaucoup de plaisir.

Nous avons tenu à donner ces détails, d'abord parce qu'il faut toujours, quand on peut, rendre à chacun la part de mérite qui lui revient; ensuite, pour faire voir comment une belle pensée germée dans l'esprit d'un archéologue, fleurit dans les vers d'un poète, et enfin s'épanouit en fruits d'or dans le langage musical.

Mariette-Bey n'aura pas eu seulement l'honneur de faire revivre au soleil la magnifique colonnade du temple d'Abydos, le sphinx du Sérapéum, la porte de Mastaba de Ti, le grand sphinx de Gizeh, et montré, à la lueur des torches, les tombeaux des bœufs *Apis*; une autre gloire lui revient: en évoquant, sur les bords du Nil, une civilisation dont nous sommes séparés par un espace de six mille ans, il a fourni à Verdi l'occasion de populariser, parmi tous les peuples civilisés de nos jours, le tableau d'une société qui ne manqua ni de grandeur ni de poésie.

Toutefois, disons-le en passant, la splendeur de l'ère pharaonique coûta cher à l'humanité; les monuments qu'elle a laissés et que nous admirons, furent construits par des myriades d'esclaves. Les grands travaux d'utilité publique, exécutés de nos jours, ont sur eux une immense supériorité, si on les considère au point de vue des droits sacrés de l'homme; ils ont été achevés au moyen du travail libre.

Nous avons parlé en premier lieu d'*Aïda*, pour honorer sans retard la mémoire de Mariette-Bey; c'est le *Tour du monde* en 80 *jours* qui a commencé la semaine théâtrale.

La soirée de mardi a été prise par *Roméo et Juliette*; le *Tour du Monde en 80 jours* a été redonné mercredi en matinée; la reprise d'*Aïda* est venue après, et a été pour principal objet de fêter la présence en notre ville de miliciens du Massachusetts. Cette représentation pourrait s'appeler la soirée des uniformes: les costumes militaires dominaient à la salle au aspect inaccoutumé; outre ceux de nos hôtes du Nord, il y avait ceux des compagnies délégées par la milice louisianaise pour recevoir ces visiteurs.

Il n'y a pas eu au seul jour sans représentation: tant en matinées qu'en représentations du soir, on a vu défiler à la suite d'*Aïda*, Carmen, le Trouvère, Guillaume Tell, Hayden, le Barbier de Séville et Faust.

La semaine qui vient de finir, n'a pas été moins occupée que la précédente; la fin de la campagne théâtrale de M. de Beauplan approche, il s'est engagé à se trouver avec sa troupe à Cincinnati le lundi 14 mars. Pour pouvoir satisfaire ses abonnés de la Nouvelle-Orléans, il a dû modifier son programme primitif.

Les deux semaines qui vont suivre, ne seront pas moins activement employées. Le bénéfice de M. de Beauplan est fixé au mardi 8 mars.

ALFRED MERCIER

—Une pensée philosophique du "Charivari:"

—Savez-vous ce qui donne le plus de satisfaction à une femme?

—Sa beauté?

—Non, la laideur d'une autre.

VARIÉTÉS.

LA QUESTION DES FEMMES.

(Suite—Voire l'Abeille du 13 et 20 février.)

LA FEMME.

L'homme n'est pas seulement fils, mari ou père, il est encore travailleur et citoyen. Il a une famille, un état et une patrie.

Les femmes dans les classes élevées, n'ont réellement qu'une famille. Carrières publiques, carrières privées, tout cela est peut-être interdit. Elles sont désarmées aux lois et ne les font pas; elles payent les impôts et ne les votent pas; elles subissent la justice et ne la rendent pas. Une femme ne peut pas être témoin dans un testament ou dans un acte public. Il y a quelques semaines, Mlle Hubertine Auclert, une personne de cœur et de tête, a dû forcée de prendre dans la rue deux passants qui ne la connaissaient pas, pour venir témoigner avec elle, dans une déclaration de naissance, parce que sa sœur et sa mère n'avaient pas le droit de l'assister à la mairie. Soyons francs! c'est monstrueux! Une femme ne peut être ni tutrice ni membre d'un conseil de famille, si ce n'est comme mère ou aïeule; et la loi, faisant une injure des termes mêmes qui expriment cette interdiction, la loi dit:

"Sont exclus de ces fonctions:

"Les interdits, les mineurs, les condamnés à une peine afflictive ou infamante, les hommes d'une conduite notoire, les aliénés incapables ainsi de tester."

On les assimile aux fous, aux enfants et aux frippons.

Dans les carrières professionnelles ou libérales, elles sont ou repoussées ou exploitées.

Les mœurs, au lieu de corriger les lois, les fortifient. Une femme, *a-t-on répété*, une femme notaire fait rire; une femme avocat effraye! et ainsi entourées de barrières, elles n'ont si bien avec la patrie, si libre exercice de leur activité.

Sans doute, tout n'est pas dédain dans ce système d'exclusion.

Si attachant la femme au contact du foyer, les peuples ne veulent que la maintenir dans son rôle idéal, dans son rôle d'ange..... Ange, soit! Mais elles ne le sont pas toutes, et elles ne le sont pas toujours!..... Elles ne traversent pas le monde avec des ailes; elles y marchent avec des pieds meurtris par les pierres et les épines de la route. D'ailleurs, c'est leur rôle même de mère de famille qui leur impose souvent un métier; il faut travailler pour nourrir les enfants et pour soulager le mari. C'est le désir d'arriver à le titre d'épouse qui leur fait chercher une carrière; il faut gagner une dot afin de devenir femme et mère.

Or, la plupart des administrations leur sont fermées, et dans l'industrie, même dans le commerce, qui est leur domaine spécial, elles ne peuvent disputer le peu de métiers qui leur sont permis. On parle toujours de la concurrence que les femmes font aux hommes; mais que dire-t-on donc de celle que les hommes font aux femmes?

Croirait-on que les ouvriers imprimeurs prétendent exclure violemment les femmes des ateliers d'imprimerie, c'est-à-dire du travail qui convient le mieux à toutes leurs qualités d'ordre, de propreté et d'adresse. Ne voyons-nous pas des hommes couturières, des hommes lingères, des hommes marchandes de modes? Il y a même des hommes corsetières!

Enfin un autre obstacle interdit le commerce aux femmes des classes élevées. Il y a quelques années, une jeune veuve, issue d'une famille de magistrats, tombe à Paris dans la pauvreté. Elle avait deux enfants, il fallait pourvoir à leur éducation. Elle se rappelle alors que, jeune fille, elle avait un talent agréable pour la confection des fleurs artificielles; elle fait de ce talent un état, s'établit fleuriste, prend un magasin et inscrit bravement sur sa porte son nom de femme. Qu'arriva-t-il? Qu'elle releva sa fortune et éleva dignement ses enfants. Mais qu'arriva-t-il encore? Que sa famille la renia, que beaucoup de ses amis l'abandonnèrent, que le monde lui tourna le dos.

Eh bien! nos provinces sont pleines de jeunes filles appartenant à la noblesse ou à la bourgeoisie, qui se consument dans l'ennui, le célibat, la gêne et le désespoir, plutôt que de demander la fortune et l'indépendance à la carrière précédente du commerce. Pourquoi? Parce qu'elles reculent devant l'anathème de leurs parents, devant le blâme de leurs amis et même, hélas! devant leur propre orgueil. Nous avons beau nous vanter de démocratie et d'égalité, il reste dans notre société un affranchi qui n'est pas solidement établi: c'est le travail. Travailler pour vivre n'est pas un honneur pour une femme, c'est une déchéance. Il nous manque encore le respect d'une des plus saintes choses de ce monde: le respect du pain gagné.

Citons pourtant une carrière ouverte aux femmes et où elles marchent à grands pas, l'enseignement. Sans parler du corps déjà nombreux des institutrices primaires, Paris seul compte plus de trois mille maîtresses de musique, d'italien, d'anglais, de littérature. Honorons, meilleurs, ces humbles institutrices en cachant qui pourraient, à travers tant de fatigues et de dédains, un salaire si incertain et si précaire. Honorons-les et défendons-les, car pour elles, comme pour toutes les femmes qui sont forcées d'affronter seules la vie au dehors, il existe un péril nouveau et redoutable, non moins! En Amérique, une fille belle et jeune sort le jour, le soir, à pied, en voiture, monte sur un bateau à vapeur, dans un chemin de fer, et traverse toute les Etats de l'Union, dans un espace de trois cents lieues, sans qu'on lui adresse un mot qui la fasse rougir, un regard qui l'embarrasse, ou la respecte trop pour faire attention à elle. Mais nous, Français, nous n'entendons pas le respect de cette façon; nous reste toujours un peu trop de troubadours. Nous sommes un peuple galant! Voyez un homme causer avec une femme; toujours autour de l'entretien voltige un petit bruit de déclamation. Il n'y a qu'en France qu'on pièces faite une comédie intitulée: un *Monsieur qui suit les Femmes*, et où cela se trouve une comédie nationale.

A cet égard, les hommes du monde pourraient prendre leçon des hommes du peuple. Une jeune femme courra moins de risques dans la rencontre d'hommes en blouse qu'au milieu d'élégants et de dandys. C'est que l'ouvrier a, lui aussi, une fille qu'il est forcé de laisser s'aventurer seule dans la rue; il respecte dans la femme qu'il rencontre sa fille qu'un autre peut rencontrer. Je me rappelle pourtant une anecdote; vous la dirai-je? Oui. On peut se permettre un peu de délassement dans les entretiens sérieux. C'était en Angleterre, il y a une trentaine d'années, une belle lady traversait la Strand, toute vêtue de velours, d'un élégant..... Survient un embarras qui arrête la voiture..... Lady et belle, elle n'était pas habituée à attendre dans son impatience, elle met sa jolie figure hors de la portière pour dire à son cocher d'avancer!..... A ce moment, passant, juste à la hauteur de la figure, un robuste charbonnier, qui se trouve face à face et presque front à front avec elle.

Que fait-il dans son admiration? Il saisit à deux mains ce charmant visage, et y applique un baiser de charbonnier! Indignation de la duchesse! Fureur des domestiques! Un policeman paraît. On arrête notre charbonnier; on le condamne à payer une amende de 25 livres sterling.

—Je me trompe—la duchesse le conduit elle-même chez Haldorman. Elle veut une vengeance éclatante. C'est la violation de la loi la plus sacrée de l'Angleterre, de la loi de l'*habeas corpus*. Rien que la mort n'était capable de punir un tel forfait!—"Eh! que m'importe?, s'écrie tout à coup le charbonnier avec enthousiasme, toutes les punitions de la terre, j'ai embrassé la plus jolie femme des trois royaumes!...." A ce mot, la colère de la belle lady tombe comme par enchantement, elle n'est plus irritée, elle est embarrassée, et finit par dire, en balbutiant à l'alderman: "Laissez-le aller, ce pauvre homme! il est fou!"

Ce mot est charmant pour une duchesse, et les ladies, d'ailleurs, ne courent pas de grands risques dans leurs brillants équipages, avec leur cortège de domestiques; mais une jeune fille seule et pauvre!.....Je ne soumets qu'une réflexion à tous les honnêtes gens qui m'écoutent. Que chacun au moment d'aborder une jeune fille qu'il ne connaît pas, et dès l'offrent, ou, et qui est plus, de la troubler par quelques paroles qu'elle ne doit pas entendre, se dise: "Si cette jeune fille était ma sœur et que je visse un autre homme se conduire ainsi, qu'éprouverai-je?" Messieurs, je n'en dirai pas davantage, je confie les jeunes gens à la garde des fées.

Arrivons enfin à la dernière partie de notre étude. Les femmes doivent-elles avoir un rôle dans l'Etat? Doivent-elles remplir ces fonctions publiques, des fonctions politiques? Les femmes doivent-elles voter?

A ne considérer que les principes, c'est incontestable.

Que dit la loi électorale? Tout individu, né en France, en ayant qualité de Français majeur, sain d'esprit et libre de toute condamnation infamante, sera de droit électeur.

Or, y a-t-il des femmes majeures, saines d'esprit et sans antécédent judiciaire? Oui! Donc, toutes ces femmes-là ont le droit de voter; l'objection tirée de leur subordination à leurs maris n'a aucune valeur, d'abord parce qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas subordonnées du tout, puis parce que nos domestiques sont plus dans notre dépendance qu'elles, et qu'ils votent; enfin toutes les femmes qui ne sont pas mariées ou qui ne le sont plus, échappent à cette règle.

Disons donc nettement: le suffrage universel sera, jamais universel, tant que la moitié des citoyens en sera exclue; et je ne puis m'empêcher de me rappeler ici de rappeler la belle parole d'une des héroïnes de la Révolution: "Les femmes ont le droit de monter à la tribune, puisqu'elles ont le droit de monter à l'échafaud."

Mais, à côté de la théorie, il y a la pratique; à côté du principe, l'application; à côté des lois, les mœurs.

Or, il est hors de doute que nos mœurs répugnent aujourd'hui aux femmes qui voient. Le sera-t-il de même demain? Je l'ignore. Tenterait-on un moyen, une mesure où le droit pourra s'exercer? Je ne sais; mais, en 1881, si on ajoutait aux six millions d'électeurs six millions d'électrices, ce serait une révolution. Que deviendraient les réunions électorales en valeur pas ce dit, j'aimais dire par ce flux nouveau d'éloquence? Quelle perturbation dans tous les ménages! Il y aura dans l'avenir des milliers de demandes de séparation de corps de plus.

Ce n'est pas tout. Qui dit électeur, dit éligible. Si les élections de 1881 vous envoyaient cent représentantes, qu'en ferez-vous? Où les logerez-vous? Créerez-vous pour elles une nouvelle Chambre? Mettrez-vous dans la Chambre actuelle les hommes d'un côté et les femmes de l'autre? Les mêlerez-vous ensemble sur les mêmes bancs? On se plaint que les députés parlent trop, en quereller trop; que sera-ce quand il y aura deux sortes, non, deux sexes de discorde! Et encore la discorde n'est rien, c'est la compagne que je crains. Vous figurez-vous cet étrange amalgame de législature et de galanterie? Et le mari! ce pauvre mari, qui ne sera peut-être pas député, lui, et qui par conséquent ne pourra suivre sa femme à la Chambre ni l'empêcher d'y aller! En vain en appelera-t-il à l'article 217: "La femme doit obéissance à son mari!..... Elle lui répondra: Je suis mandataire du peuple et, avant de vous obéir, je dois obéir à mon mandat..... Non, cette réforme n'est pas mûre! Elle soulèverait une immense réprobation, on, ce qui est pire, un immense éclat de rire! Et, pourtant, il est impossible, même de ne pas faire quelque chose! Il est impossible que la femme n'ait pas un rôle dans l'Etat comme dans la famille! Il faut qu'il y ait un genre féminin et un genre masculin dans la vie comme dans la grammaire, car la grammaire ne fait là qu'imiter la nature qui dit donc. La société doit imiter comme la nature. Ce n'est pas la femme seule que l'on rabaisse en lui refusant la place dans la patrie, c'est la patrie même qu'on désérite. Que faire donc? quelles fonctions publiques trouver pour elles? Comment la préparer, l'initier au rôle futur qui lui est peut-être destiné? Messieurs, le progrès est toujours caché en germe quelque part: il ne s'agit que de le découvrir et de le féconder.

Il y a quelques jours, le ministre de la justice a créé une commission, chargée de préparer un projet de loi, pour la limitation de la déchéance, en quelques cas, de la puissance paternelle, et pour la situation légale des enfants indigents ou abandonnés.

Les membres de cette commission sont des sénateurs, des députés, des magistrats, des juges de paix, tous, des hommes! Il y faut une place pour les femmes; car les femmes y représenteraient autre chose que les hommes, y apporteraient autre chose que les hommes, et par conséquent complétéraient les hommes. Le ministre de l'intérieur vient de renouveler la commission supérieure des prisons. Comment n'y a-t-on pas appelé les femmes? Je demande que dans ces conseils, tout conseil, ayant pour objet l'éducation, la famille, le mariage, l'intérêt des enfants, une élite de femmes, je dirais presque un Sénat de femmes, prennent place au même titre et au même rang que les hommes, et fassent aussi leur apprentissage de la vie publique.

Il est surtout une fonction, d'où elles sont injustement exclues, et qui leur appartient de droit, qui n'appartient qu'à elles. Je veux parler de tous les grands services consacrés au soin des pauvres et des malades.

Comment les femmes n'ont-elles part à l'administration des bureaux de bienfaisance, ni à l'organisation des sociétés de secours mutuels, ni à la direction des hôpitaux, ni à la visite des malades, ni à la tutelle légale des enfants trouvés? J'honore les hommes dévoués à ces fonctions; mais enfin ils ne savent pas ce que c'est qu'une maladie bien longue, un pot-au-feu bien soigné, un lit bien fait, les soins ménagers, mais ils ne sont pas ménagères. Or il faut des ménagères pour le soulagement des pauvres et des souffrants. D'ailleurs, qui a fouillé dans le monde ces asiles admirables, inconnus, où l'indigent, et qui eut mérité de s'appeler des *Hôtels Dieu*, qui a fondé le premier hôpital? c'est une femme! C'est la descendante d'une des plus grandes familles romaines, c'est une chrétienne, c'est Marcella! Ce nom, ce siècle, cette ère féconde du christianisme, suffisent, nous apprennent tout ce que peut faire l'intervention féminine dans les grandes époques de l'histoire, et par conséquent dans la nôtre!

Le rôle des femmes a été immense et sublime dans la fondation de la religion chrétienne. Le monde antique périssait par la corruption et la débauche. Le polythéisme se défendait à force de luxe de plaisirs, de séductions! Comment arracher les hommes à ces faciles ou splendides jouissances, et qui vaincra les séductrices de l'univers? Sont-ce les prédicateurs? Sont-ce les brûlantes paroles des femmes chrétiennes. Leurs noms étaient grands comme leurs projets, leur fortune éclatante comme leurs noms, car il fallait qu'elles possédassent tout, afin de tout quitter. C'étaient les Mélèlle, les Paula, les Fabia, les Marcella: elles s'avancent, si l'on peut parler ainsi, contre l'armée corruptrice, et la lutte commence. A ces spectacles de dépérissement, elles opposent leurs vertus; à ce prodigalité, leur dépouillement. Une patricienne dédie-t-elle à Vénus cent esclaves pour un unite infâme, Mélanie nourrit cinq mille confesseurs de la foi en Palestine. Les descendantes de Poppée se font elles suivre dans leurs voyages par des troupeaux d'ânesses pour se baigner dans leur lait, la descendante des Fabius, Fabiola, se montre dans Rome portant sur ses épaules des pauvres tout couverts de lèpre, lagissantes de maladie, et les conduite elle-même à l'hôpital qu'elle a fondé. Chargées de régénérer le monde, ces femmes ont plus que l'ardeur de la charité, elles en ont l'emportement. C'est Paula qui vend tout pour tout donner aux pauvres, et qui emprunte même pour donner encore. "Prenez garde," lui écrit saint Jérôme: "Jésus-Christ a dit que celui qui a deux robes en donne une, et vous, vous en donnez trois?"

"—Qu'importe, s'écrie-t-elle, que je sois réduite à mendier ou que j'emprunte, ma famille payera toujours mon ardeur, et ce me fera trouver un morceau de pain; mais si le pauvre que je repousse meurt de faim, qui rendra compte de sa mort, et ce n'est moi?" Voilà par quels prodiges de charité les femmes renversèrent cet Olympe corrompu, et intervinrent dans les destins du monde! Et bien, messieurs, tel est le modèle des femmes de nos jours! Oq, pour mieux dire, tel est le modèle qu'elles ont déjà réalisé! N'hésitez-vous pas frappés de voir à côté de vous côté, dans Paris, des milliers d'œuvres de charité, créées par les femmes? Ouvrez donc enfin vos yeux et vos oreilles, législateurs! Comprenez et instruisez-vous!..... Que vous enrichissiez avec profusion le ministère de l'instruction publique, rien de mieux! mais il en faut un autre à côté. Il faut un ministère de la bienfaisance, et il faut que les femmes soient tout dans ce ministère-là! Notre siècle est le siècle du droit, mais qu'est-ce que le devoir sans le dévouement? Et qu'est-ce que le dévouement sinon l'âme même des femmes? Que cette âme soit donc mêlée à l'existence tout entière de la France, qu'elle vivifie la famille! qu'elle circule dans la société! qu'elle attendrisse, qu'elle humanise, qu'elle réconcilie!..... L'apostolat du monde moderne ne manquera ni de saint Pierre, prêt, a-t-on dit, à tirer le glaive, ni de saint Paul, tonnant par la parole; mais il lui faut aussi la voix touchante du disciple bien-aimé de celui qui a dit: Aimez-vous les uns les autres!..... Hélas, les seules héritières légitimes de saint Jean, ce sont les femmes!

E. LEDOUVÉ.

—Un de nos amis nous communique l'amusante lettre qu'on va lire et qui lui est adressée par son spirituelle nièce:

J'attends un mot de vous pour aller poser les quelques bocal dont vous avez besoin chez vous; en même temps, j'arrangerai le bec de votre belle-mère, de manière à ce qu'il ne vente plus par les changements de température.

A. B.

La mission F. Wurtele dit: recevoir mont de ses réputations de premier ordre des instruments qu'elle recommande. Et, de cinq mois, cent pianos de Wurtele ont comptés dans de fabriques à Jamaïque, qui avaient été expédiés, cet été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering sont avidement recherchés par les amateurs. Il ne laisse de leur construction (iron frame, single bracing around the tuning pin) les sont à faire de toute concurrence. M. Wurtele vient de recevoir un grand nombre, et invite des effets à venir les voir, que ceux et veuillent acheter ou non.

Avis aux Délinquants.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.
HÔTEL DE VILLE
Nlle-Orléans, 24 février 1881.

LA LISTE DES DÉLINQUANTS POUR LES LICENCES de 1881 sera publiée dans les livres aux payemaites. Les parties intéressées sont par la présente notifiées avoir à payer leurs taxes dans le court espace de vingt-quatre heures, s'ils veulent éviter les intérêts et les frais.

L. WALSHE,
Administrateur des Finances.

24 fév—10j

Avis aux Commis-Voyageurs.

Département des Finances.
Hôtel de Ville
Nouvelle-Orléans, 18 février 1881.

LES commis-voyageurs et collecteurs sont par le présent notifiés de venir prendre leurs licences de manière à ne pas être inquiétés et poursuivis.

MM. Wm. H. James et H. H. Gore sont les seuls licencieux autorisés, des licences des commis-voyageurs.

R. T. WALSHE,
Administrateur des Finances.

18 fév—2j

Numéros pour Voitures et Bagages.

Département des Finances.
Hôtel de Ville
Nouvelle-Orléans, 10 février 1881.

Les numéros de licences pour Trays, Wagons et autres véhicules sont maintenant prêts à être livrés à ces bureaux. Les personnes devront se présenter immédiatement et se prévaloir leurs différents numéros, s'ils veulent éviter des pénalités.

R. T. WALSHE,
Administrateur des Finances.

10 fév—en 28

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 Rue du Canal—Nlle-Orléans 20 février 1881.

L'intérêt et dividende de 5 pour cent a été alloué pour cent sur le fonds capital de cette compagnie et payable le 1er mars prochain. Le livre de transfert sera fermé du 24 courant jusqu'au 1er mars 1881.

G. W. MOTT,
Secrétaire.

22 fév—en 1er mars

Bureaux du New Louisiana Jockey Club—No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans 5 février 1881.

Le montant du New Louisiana Jockey Club sont, par le présent, notifiés qu'ils peuvent obtenir leurs badges (badges) pour la saison du Carnaval en s'adressant à

G. W. MOTT,
Secrétaire.

5 fév—1j

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co—28 rue Carondelet—Nlle-Orléans, 15 février 1881.

—Une élection annuelle pour Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau le MERCREDI, 2 mars 1881, entre onze heures A. M. et deux heures P. M.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

16 fév—en 2 mars

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maladies contagieuses. Rétrécissement, suite d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, la cataracte de la vessie, les douleurs, la gonorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans danger de manque ni d'encombre drogue nuisible. Consultations gratuites et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple remède, sans douleur.

Les maladies de femmes, menstrues, rétention et toutes les irrégularités DÉPARTEMENT SPÉCIAL GUÉRIES. La FEMMALE REGULATING HERBS du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On trouve ces remèdes aux bureaux. Consultations strictement confidentielles et prix modérés. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près le rue du Canal, Nlle-Orléans. 1 janv80—1 an

M. ESCOBAL,

FABRIQUANT DE TABAC A LA VAPEUR.

TABAC A FUMER, PIPE CUT A CHIQUER ET A PRISER.

"ALL IN ONE" ARTICLE SUPÉRIEUR A FUMER, TRÈS CLAIR, PER PIECE ET NATUREL

"SPÉCIALTY" ÉGALEMENT SUPÉRIEUR, MOINS CLAIR RECOMMANDÉ AUX FUMEURS DE GOUT DÉLICAT.

VIRGINIA EXTRA, HARMONIA, HAVANA LONG THREAD, HAVANA PICADILLO, PERIQUE, COUPE FIN ET GROS, BLACK PRINCE, AMERICA, VICTORY, CURRENCY, CRESCENT TRADE, PIPE COUPE FIN ET GROS, BLACK

ET TOUTES LES QUALITÉS DE TABAC A PRISER.

CIGARES PUR HAVANE, MÊLÉ, CONNECTICUT ET PENNSYLVANIA.

—IMPORTATION DE—

Tabac en feuilles Havane, Cigares Picadura, Cigarettes, Papier à Cigarettes, Pipes Bruyère, en terre, etc.

—MARCHAND DE—

Tabac à chiquer de toutes qualités, Pochon à tabac, Tuyaux pour Pipes et tout article qui se rattache à ce genre de commerce.

FABRIQUE ET MAGASIN, No. 205 RUE DE CHARTRES. SUCCURSALE, No 203 RUE DECATUR.

Agence, coin Theophistemia et Grandier, Nlle-Orléans.

13mar—1an—D.MaJ | VAC.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au bout de Morton street, comme suit:

VILLE DE MARSEILLE, Cabouro, Mercredi, 23 février.

CANADA, Francoul, mercredi, 2 mars.

LABRADOR, Dulcet, mercredi, 16 mars.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)...$100 et $120
Deuxième cabine.....$60

SEULS AGENTS EN ÉTAT A PRIX REDUITS.

Entrepont, $35, avec rafraîchissement supérieur, surnourriture. Etable et bouchers.

Pour fret et passage, s'adresser à

L. GRAND, Agent,
Cotton Court, lettre E,
Nouvelle-Orléans.

Seul—MP

Service entre le Havre et la Nouvelle-Orléans via Vera Cruz.

Le service nouveau entre la Nouvelle-Orléans et le Havre sera desservi par les paquebots et suivis:

LE CHATELIER.....Capt. Lagentrix
ALEXANDRE BIXIO....." Prade
FIGUEREL....." Rouzolo
FIACHAT....." Cahoby

partant du Havre le 1er de chaque mois et de la Nouvelle-Orléans vers le 15.

Pour fret et passage, s'adresser à

L. GRAND, Agent,
Lettre E, Cour Cotton.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREMEN ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

De Brême.
Frankfurt.....22 mars
Nurnberg.....27 avril

De la Nlle-Orléans
.....
.....

Ces steamers font escale, en venant et, les Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre.....$150 | Entrepont.....$90.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre.....$150 | Entrepont.....$45.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre.....$50 | Entrepont.....$35.

Pour les cabines en dessous de 10 ans, moitié viz.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Vapeurs pour le Texas, M.J. Walton, à Houston, est spécialé à diriger des chargements d'immigrants, aux conditions suivantes:

Brême à Galveston.....$42 50
Id à Indianola.....45 50

En outre on se réserve le droit de changer le mode des steamers, mais jamais de départs ni de prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême ou Southampton au Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

M. F. STOCKMEYER & CO.,
No. 46 de la rue de l'Hôpital.

18 janv

AMERIQUE CENTRALE.

STEAMS PIONEER LINE.

Le rapide steamer en fer de première classe Portant la malle des États-Unis.

E. B. WARD, JR.
Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, Bouchiant à Port Corbes, Orizaba, Russas, Ulua et à toutes les lieux de la côte de l'Amérique Centrale, partira le 25 février MERCREDI, 2 mars 1881, à 5 heures P. M. et ensuite régulièrement tous les seins ou, de ses manifestes, en face la Place Jackson.

Pour fret et passage, s'adresser à

E. OTERI & BRO.
22 et 24 rue Front et 54 et Marne Pulton.

N.B.—Le WARD fait des journées en son centre avec la ligne régulière du gulfstan sur la côte Ouest. 3 mars—30—1an

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant MERCREDI, 2 mars, à 8 h. A. M.

Cette ligne se compose des steamers

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer NEW ORLEANS,
T. P. C. Haley, cap.

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. Opt.

Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Agent de la Cie,
Rue Carondelet No 41.

4 mar—1an

THE CROMWELL LINE.

FOR NEW-YORK DIRECT

To sail on WEDNESDAY, March 2, at 8 A.M.

This line is composed of the following steamships:

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

The steamship NEW ORLEANS,
T. P. C. Haley, master,

will leave her wharf, foot of Toulouse street.

INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT

Cabin passage.....$40
Steerage.....20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre also by this line, and through bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
41 Carondelet street.

4 mar—1an

Nouvelle Route
POUR LA HAVANE et KEY WEST
Par la Pensacola Steamship Company.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE
Le steamship de première classe
"AMIRAL"

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis matin, à 7 heures, par le Louisville & Nashville R.R., arriveront à Pensacola, et traverseront le Pensacola par un pertanse pour le Harbor, arrivant à Key West le Lundi matin et à la Havane le Lundi soir. Pour plus amples informations et billets, s'adresser au

J. H. SMITH,
Agent de Billets du L. & N. R. R.,
10 fév—1an 10 Place Jackson.

PLANT DE RIZ.

PLANT DE RIZ DE CHOIX DE LA CAROLINE ET DU HONDURAS
(Garanti, sans inche)
A vendre, à BON MARCHÉ, par

ERNEST & Cie.,
100 rue Julie,

10fév—1m

VINS FINS DE LA CÔTE D'OR,

BOURGOGNE,

CHARLES BERNARD, À BEAUNE.

CLOS VOUGEOT. NUITS,
ROMANÉE, POMMARD,
CHAMBERTIN, VOLNAY,
CORTON, BEAUNE,
CHABLIS,

VARIS ET ORBIS HONOS

BASSETTI & XIQUES

SEULS AGENTS, 67 & 69 rue Decatur.

13 fév—1m PP

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent de "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Cur Cure "Lorenzo" et Rosen. 56 rue de l'Hôpital et 106 rue Bienville, Nlle-Orléans.

17 janv 80—1 an

PHARMACIE DUCONGE.

RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les propriétaires de la ville et de la campagne trouveront à cette nouvelle pharmacie et droguerie:

MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMERIE, PAPIER-MUSIQUE, en un mot, tout ce qu'il y a de plus complet en fait de pharmacie et droguerie.

Les ordonnances seront exécutées avec soin, et les médicaments seront de première qualité.

Les ventes collectives des ordres de la campagne et de la ville seront exécutées avec ponctualité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Dusenge.

Agence pour la vente du Willcox's Discovery Remedy.

1 sept 80—1 an

VEUVE G. LHOTE. A. SAMUELS.

LHOTE & CO.,

OLD MAHIN SASH, BLIND, DOOR FACTORY

—AND—

LUMBER YARD.

BUREAUX:

Coin des Rues Toulouse et Franklin et No. 32 Rue Carondelet,

P. O. Box 924. NOUVELLE-ORLEANS.

22juil—1an

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS